



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
des affaires culturelles**

**Arrêté préfectoral
portant inscription au titre des monuments historiques
d'une cloche (incluant son joug et roue de volée),
conservée dans l'église Notre-Dame de l'Assomption de Murat à Lamothe-Cassel (Lot)**

Le Préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne,
Officier de la Légion d'honneur,
Commandeur de l'ordre national du Mérite

Vu le code du patrimoine, livre VI, titres 1 et 2 ;
Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;
Vu l'avis de la commission régionale du patrimoine et de l'architecture de la région Occitanie en date du 11 juin 2024 ;
Vu les autres pièces produites et jointes au dossier ;

Considérant que la conservation de l'objet mobilier désigné ci-après présente, au point de vue de l'histoire et de l'art, un intérêt suffisant pour en rendre souhaitable la préservation,

ARRÊTE

Art. 1^{er} : est inscrit au titre des monuments historiques l'objet mobilier suivant, décrit sur la fiche annexée au présent arrêté :

cloche (incluant son joug et roue de volée)

conservée dans l'église Notre-Dame de l'Assomption, et appartenant à la commune de **Lamothe-Cassel (Lot)**.

Art. 2 : le présent arrêté sera notifié au propriétaire.

Art. 3 : le secrétaire général pour les affaires régionales et le directeur régional des affaires culturelles sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

21 OCT. 2024

Fait à Toulouse, le

Le préfet de la région Occitanie,

Pierre-André DURAND

21 OCT. 2024

Annexe à l'arrêté préfectoral portant inscription au titre des monuments historiques du
d'une cloche (incluant son joug et roue de volée), conservée dans l'église Notre-Dame de
l'Assomption de Murat à Lamothe-Cassel (Lot)

Localisation	46 - Lamothe-Cassel
Edifice	église Notre-Dame de l'Assomption de Murat
Titre courant	cloche (incluant son joug et roue de volée)
Localisation dans l'édifice	baie campanaire, combles
Matériau et technique	bronze : fondu
Dimensions	h = 64 ; d = 65,7
Inscription	Inscription : + SANCTA MARIA ORA PRO NOBIS DE MURAT/ + TE DEUM LAUDAMUS Marque de fondeur : une cloche et deux lettres gothiques minuscules de part et d'autre, N et O ?.
Datation	1ère moitié 16e siècle (?)
Auteur	inconnu
Propriété	propriété de la commune
Description et historique Synthèse de la présentation en CRPA	Inscription en lettres gothiques de grande qualité d'exécution : en majuscules sur la première ligne et en minuscules sur la deuxième. Le décor se limite à la présence d'une croix fleurdelysée, fichée sur un piédestal, marquant le début de l'inscription. A noter la présence, rare à cette époque, d'une marque de fondeur accompagnée de ses initiales.
Etat de conservation	bon état
Avis CRPA 11/06/2024	inscription (incluant son joug et roue de volée)
Auteur de la fiche	Guillaume Bernard, CAO du Lot



Crédits photos :

Guillaume Bernard, 2022, © Inventaire général Région Occitanie, © Conseil départemental du Lot